

**Le syndicat SEV – votre
meilleur atout dans la branche
des remontées mécaniques**



**Gewerkschaft
des Verkehrspersonals**

**Syndicat du personnel
des transports**

**Sindacato del personale
dei trasporti**





Préambule

Cette brochure vous sera utile pour mieux cerner les avantages d'une affiliation au syndicat SEV qui est l'organisation de référence dans le domaine des transports publics.

Elle vous aide à comprendre qui est le SEV, quels sont ses objectifs et ses actions. Vous y trouvez les réponses aux questions fréquemment posées sur les transports publics et les syndicats. Elle vous indique également les adresses et les numéros de téléphone permet-

tant de nous atteindre. Enfin, vous y découvrez comment vous pourriez personnellement bénéficier d'une adhésion au syndicat SEV.

Nous espérons vivement que vous ne vous arrêtez pas à la lecture de cette brochure. En effet, plus le nombre de collaboratrices et collaborateurs affiliés au SEV est élevé, plus nous sommes forts ! Cela nous donne les moyens d'agir et de défendre mieux les intérêts des salariés, donc aussi les vôtres.

Impressum

SEV, Berne 2010

Conception et élaboration: agence média Selezione, Ligornetto, www.selezione.ch

Photos: ex-press/René Maier (8), Fotolia (Wolfgang Cibura: 4, Alexander Rochau: 10), ImagePoint (Westend61: 9, Sonja Windisch: 11, Jo Montana: 12), Keystone (Denis emery: 2, Marcel Bieri: 3, Kerstin Joensson: 5, Caro/Ruffer: 7), RDB (Cash/Mathias Hofstetter: 1, ex-press/Markus Forte: 6)

Impression: Unionsdruckerei/subito SA Schaffhouse, www.ud-sh.ch



Le SEV – Développement et nouveaux défis

L'abréviation « SEV » tire son origine de l'ancien nom allemand qui se traduit par « Fédération suisse des cheminots ». Son histoire est aussi ancienne que le chemin de fer puisque c'est dans la seconde moitié du 19^e siècle déjà que certains groupes professionnels du domaine des transports s'étaient rassemblés afin de défendre leurs intérêts face aux employeurs. Un an après la grève générale de 1918, ils ont fusionné pour devenir la « Fédération suisse des cheminots ».

La situation a évolué au fil du temps. Nous sommes aujourd'hui le syndicat de tout le personnel des transports publics et non plus seulement des cheminots. Nous organisons le personnel des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), des chemins de fer privés, des compagnies de navigation, des transports urbains, des services de bus, des compa-

gnies aériennes et des remontées mécaniques.

Il s'avère d'une manière générale que le personnel doit faire face à des exigences croissantes et se montrer particulièrement flexible. Simultanément, la situation financière se précarise et la complexité des tâches s'amplifie – cela signifie davantage de prestations pour des salaires qui stagnent. Sans compter que d'autres défis, tels des investissements élevés et le changement climatique, touchent de plein fouet la branche des remontées mécaniques.

Fort de quelque 50'000 membres, le Syndicat du personnel des transports SEV est une organisation influente, politiquement indépendante. Nous sommes le principal partenaire de négociation des employeurs lorsqu'il s'agit de fixer les conditions de travail et les salaires du personnel.

Que fait le SEV?

Le SEV défend en premier lieu les intérêts de ses membres face aux entreprises. Une règle fondamentale joue ici un rôle important: des conditions d'engagement décentes, un bon salaire et suffisamment de congés sont la base d'une prestation de qualité. Aussi nous nous employons à ce que les conditions de travail soient équitables et sûres pour tous.

Pour y parvenir, nous ne nous contentons pas de mener des négociations avec les employeurs. Nous effectuons également un travail de sensibilisation au niveau politique, tant au plan national qu'international. Nous voulons que les instances politiques créent des conditions cadre garantant de sécurité et de bien-être. La sauvegarde des emplois constitue une de nos principales préoccupations. Mais le SEV ne s'occupe pas seulement de questions com-

munes à la collectivité. Il se penche aussi sur les problèmes que rencontrent quotidiennement les membres à leur lieu de travail. Le SEV apporte son soutien à chaque groupe professionnel: employés de skilift, agents de cabine, patrouilleurs, employés en charge de l'enneigement, mécaniciens, chauffeurs d'engins de damage, employés de bureau et spécialistes dans le domaine des téléphériques.

Les sollicitations individuelles à l'égard du SEV sont aussi variées que les professions: formation continue, protection juridique, rabais d'achat, résolution de conflits, problèmes en matière d'assurances sociales... Dans ces domaines et dans bien d'autres encore, les membres du SEV peuvent compter sur le soutien de leur syndicat et sur la qualité de ses prestations.



Que faire lorsque ... ?

Que faire lorsque les conditions de travail sont inacceptables? Lorsque la sécurité souffre du rythme de travail imposé? Lorsque votre chef vous harcèle? Lorsque vous êtes impliqué dans un accident professionnel? Un membre SEV peut plus facilement se défendre et lutter pour parvenir à une solution équitable. Par exemple:

- en cas de conflit à votre poste de travail, votre section SEV vous apporte son soutien en procédant aux éclaircissements nécessaires et en tentant une médiation;
- le SEV vous donne accès gratuitement à des conseils juridiques professionnels. Nous collaborons en effet avec plus de 50 avocats expérimentés dans toute la Suisse;
- vous pouvez également compter sur nous dans votre sphère privée puisque nous proposons en collaboration avec Coop Protection juridique une assurance privée et circulation à des conditions particulièrement avantageuses;
- le SEV s'investit dans les questions liées aux caisses de pensions et il intervient lors de problèmes à la place de travail en cas de maladie ou d'accident. Nous sommes également là pour vous en cas de litiges avec les assurances sociales (AI, caisse maladie, etc.).

Le SEV a de l'influence dans le domaine politique

La politique joue un rôle important dans le domaine des transports publics tout particulièrement. Ce sont en effet les autorités politiques qui décident par exemple d'accorder une concession pour une nouvelle installation de remontées mécaniques ou qui fixent les heures de repos des chauffeurs d'engins de damage. Ce sont les politiciennes et les politiciens qui déterminent les montants versés pour le développement des régions. Cela a des répercussions sur les salaires et sur les conditions de travail du personnel.

Aujourd'hui, la sécurité sociale et la gestion durable de l'environnement sont malheureusement toujours un peu plus remises en cause. Aussi est-il important que le SEV ait son mot à dire au niveau politique.

Le SEV soigne ses rapports avec les instances politiques et l'administration fédérale, il entretient des relations avec tous les partis. Il transmet les requêtes de ses membres au Parlement par l'intermédiaire de parlementaires qui lui sont proches.

Si la situation l'exige, il n'hésite pas à lancer référendums et initiatives ou à leur apporter son soutien.





La CCT

Salaires, indemnités, temps de travail, sécurité, vacances. Autant de points parmi bien d'autres que règle la CCT, la convention collective de travail. Négociée régulièrement entre les employeurs et les syndicats, la CCT présente un caractère contraignant pour les deux parties contractantes.

Le hic: des conditions d'engagement contraignantes font largement défaut dans la branche des remontées mécaniques. Cela est d'autant plus gênant que le respect des

dispositions du droit du travail d'usage dans la branche constitue une condition impérative pour l'obtention d'une concession.

Sans CCT, chacun est contraint de négocier seul avec son supérieur hiérarchique ses hausses de salaire, ses vacances, son temps de travail ou sa protection contre le licenciement. Il est facile d'imaginer qui tiendrait le couteau par la manche. Il ne doit pas en être ainsi! Le SEV s'y emploie.



Ce que nous offrons à nos membres

Outre son activité principale de défense des intérêts collectifs de ses membres lors de négociations sur les salaires et les conditions de travail, le SEV propose de nombreuses prestations individuelles telles que:

- informations et conseils se rapportant à presque tous les domaines de la vie professionnelle,
- protection juridique dans les secteurs de la sécurité sociale et du droit du travail,
- prestations d'assurance,
- offres de formation,
- conditions d'achat favorables,
- large panoplie d'offres de vacances,
- secours financiers et prêts,
- site internet www.sev-online.ch offrant des informations actuelles, un accès à toute sorte de documentation, divers outils et un shop online,
- journal SEV «contact.sev» remis gratuitement.

La vie ne se limite pas au travail

Les syndicats se sont longtemps battus pour l'obtention du droit aux vacances. Le SEV contribue également à ce que la période de vacances soit la plus belle de l'année. Il propose à ses membres un peu de détente à des prix avantageux, soit dans son propre hôtel « Brenscino » situé au-dessus de Brissago, ou dans un des nombreux complexes de vacances d'organisations partenaires. Nous offrons aussi aux personnes à revenus modestes des bons de vacances pour un séjour à l'hôtel ou dans un appartement.

Cela vaut la peine d'adhérer au syndicat! Outre les avantages au niveau professionnel, une affiliation au SEV vous permet de profiter de conditions préférentielles pour des achats, la conclusion d'une assurance ou des services bancaires.



Que coûte l'affiliation?

Le SEV ne peut naturellement pas fournir ses prestations gratuitement. Une cotisation raisonnable est perçue qui se compose de trois éléments:

- cotisation de base SEV
- cotisation de la sous-fédération
- cotisation de la section

Le montant de la cotisation est fixé en fonction des conditions d'engagement. Les employés engagés à l'année paient 384 francs, les employés saisonniers 192 francs par an.

Les personnes en formation sont exemptées du paiement de la cotisation.



Le SEV s'engage en faveur de conditions de travail décentes

Quel rôle les syndicats, et le SEV, peuvent-ils encore jouer aujourd'hui? Les employés se posent fréquemment cette question.

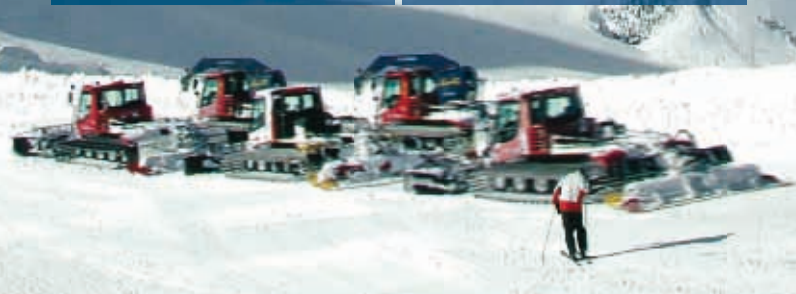
C'est précisément parce que le monde (du travail) est devenu complexe que les salariées et les salariés se doivent d'être solidaires, dans le secteur des remontées mécaniques également. En Suisse, les quelque 600 entreprises de remontées mécaniques présentent des caractéristiques très différentes. Un dixième des entreprises génère les deux tiers du chiffre d'affaires global. Les conditions de travail varient elles aussi fortement. L'exploitation d'une entreprise de transport à câbles implique une concession fédérale ou cantonale.


La Loi fédérale sur le transport de voyageurs (LTV) stipule que l'entreprise doit prouver qu'elle respecte les prescriptions du droit du travail et qu'elle garantit les conditions de travail d'usage dans la branche. C'est précisément dans ce domaine que le SEV s'engage pour défendre les intérêts du personnel. Son action porte en particulier sur le salaire minimal, les indemnités, les réglementations du temps

de travail et des jours de repos, le versement du salaire en cas de maladie, les vacances, etc. Le SEV veille également à ce que le respect de ces dispositions soit surveillé et contrôlé. Cela est également dans l'intérêt des employeurs. Personne n'apprécie particulièrement les concurrents qui visent à obtenir des avantages économiques en engageant du personnel à de piètres conditions.

Les syndicats sont nécessaires pour défendre nos acquis sociaux : l'AVS, l'AI, l'assurance-chômage ou la caisse de pensions, et pour fixer des règles du jeu contraignantes au moyen de conventions collectives de travail. Les jeunes sont particulièrement importants pour le SEV. Ils ne doivent pas craindre d'être un jour moins bien lotis que leurs parents. L'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail et dans la société est certes une ancienne revendication du SEV, mais elle demeure d'actualité.

Le SEV est un syndicat dans lequel chacune et chacun a voix au chapitre. Vous avez par conséquent la possibilité de faire bouger les choses, chez nous et avec nous!





**Avons-nous éveillé votre intérêt?
N'hésitez pas à nous contacter.**

Secrétariat central SEV
Madame Christina Jäggi
Steinerstrasse 35
Case postale, 3000 Berne 6
centrale 031 357 57 57
direct 031 357 57 32
fax 031 357 57 58
info@sev-online.ch
www.sev-online.ch

Votre interlocuteur personnel:

Région Berne / Valais /
Suisse centrale:
Hans Bieri
Secrétariat central SEV Berne
direct 031 357 57 41
portable 079 310 59 10
hans.bieri@sev-online.ch

Région Grisons / Suisse orientale:

Peter Peyer
Secrétariat régional SEV Coïre
tél. 081 284 49 07
portable 079 629 00 85
peter.peyer@sev-online.ch

Sous-fédération VPT:

www.vpt-online.ch

Déclaration d'adhésion

Oui, je veux devenir membre du SEV.

Données personnelles: Madame Monsieur

Prénom ----- Nom -----

Rue ----- NPA, lieu -----

Téléphone prof. ----- Téléphone privé -----

Portable ----- E-Mail -----

Nationalité ----- Langue maternelle -----

Date de naissance -----

Données professionnelles: Adresscode Touristik

Service des pistes et de sauvetage

Chauffeurs d'engins de damage

Employés de l'exploitation

Services techniques / entretien

Caisse / Administration

Restauration

Employeur -----

Lieu de travail -----

Taux d'occupation -----

Je suis en apprentissage / en formation

Date ----- Signature ----- Début ----- Fin -----



**Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti**

Deine starke Gewerkschaft

Ton syndicat fort

Il tuo forte sindacato

Je souhaite recevoir le journal SEV en

allemand français italien

Je désire souscrire à la protection juridique privée SEV Multi:

oui non

Recruté par (Nom, adresse, lieu, téléphone, e-mail):



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



SEV – Syndicat du personnel des transports

Steinerstrasse 35

Case postale

3000 Berne 6